

**AGENCE MONETAIRE DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST (AMAO)**



**PROGRAMME DE COOPERATION MONETAIRE DE LA
CEDEAO**

RAPPORT SUR LA CONVERGENCE MACROECONOMIQUE

2007 – TOGO

Freetown, juillet 2008

Après la période de fortes incertitudes qui a suivi les élections présidentielles de 2005, la situation socio-politique au Togo semble s'inscrire dans une bonne perspective. Le pays est, en effet entré dans une période de réconciliation nationale et de réformes politiques qui a récemment débouché en novembre 2007 sur la tenue d'élections législatives. Ces élections étaient très attendues en tant que condition sine qua non à la reprise effective de la coopération avec la communauté financière et technique internationale. C'est dans la perspective de la décrispation du climat social et du renouveau de la confiance pour les opérateurs économiques locaux et les partenaires au développement que les autorités ont fixé les objectifs quantitatifs pour l'année 2007. Compte tenu de l'état de dégradation du tissu économique marqué par quinze années de quasi absence de financement extérieur public, des réformes profondes sont nécessaires avant d'escompter une véritable relance économique. C'est prenant en compte de telles limites que les objectifs suivants ont été raisonnablement fixés

- une croissance du PIB réel de 2,3% ;
- une amélioration des soldes budgétaires globaux grâce au desserrement de la contrainte financière extérieure ;
- une amélioration du niveau d'ensemble de la convergence grâce aux évolutions favorables attendues au plan budgétaire

A fin 2007, le bilan réalisé peut être estimé conforme aux attentes. Le taux de croissance réalisé a été de 2,1% contre 4,1% en 2006. De même, la situation budgétaire d'ensemble est ressortie consolidée avec une amélioration des principaux soldes caractéristiques. Toutefois, ces réalisations sont intervenues dans un contexte de léger ravivement des pressions inflationnistes. De ces évolutions, en est résulté un niveau d'ensemble de convergence stationnaire avec un nombre de cinq critères réalisés.

1. Analyse sectorielle

1.1 Secteur réel

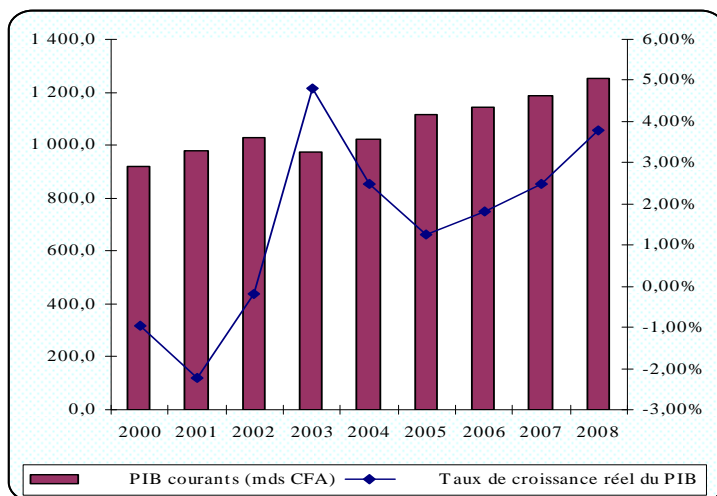
La reprise de l'activité économique amorcée en 2006 avec un rythme annuel de 4,1% de croissance s'est ralentie en 2007. Le taux de progression du PIB réel s'est, en effet, limité à 2,1%, imputable à la persistance de la crise de l'énergie électrique ayant affecté toutes les branches d'activités. Les piliers de cette croissance modérée se retrouvent au niveau des conditions climatiques globalement favorables à l'agriculture et des mesures de relance du secteur cotonnier.

Le secteur primaire, qui a principalement porté cette croissance, a progressé de 5,8% contre 4,9% en 2006, grâce aux performances de l'agriculture vivrière et des cultures de rente, notamment, le coton. La production de coton graine a augmenté de 54,8%, passant de 42.000 tonnes en 2006 à 65.000 tonnes en 2007 pour une prévision de 75.200 tonnes. Cette évolution de la production est due au gain de confiance des paysans, suite au remboursement par le Gouvernement, à leur endroit, des impayés dus par la Société Togolaise du Coton (SOTOCO). Toutefois, ces réalisations restent largement en deçà des prévisions initiales contrariées par les effets des inondations survenues dans les zones de production de coton graine.

S'agissant du secteur secondaire, les activités ont souffert de la crise de l'énergie électrique, ce qui a induit un frein à la progression de la valeur ajoutée du secteur qui n'a été que de 2,5% contre 6,8% en 2006. Les contre-performances ont été plus importantes dans les branches « phosphate » et « clinker ». En effet, la production de phosphate est en recul de 25,0% à cause de la persistance des problèmes liés à l'obsolescence des équipements et à la vétusté du matériel de transport. Quant à la production de clinker, elle a poursuivi sa chute amorcée en 2006, imputable aux inondations dans les carrières d'extraction au cours du second trimestre de l'année 2007. La production, en 2007, s'est située en retrait de 8,2%.

S'agissant du secteur tertiaire, il est en hausse modeste de 1,1% en relation avec les contre-performances de la branche « banques, assurances », en repli de 18,7%.

Graphique 3.29 : Evolution du PIB nominal et du taux de croissance réel



Source : BCEAO, AMAO

Du côté de la demande, la croissance de l'activité économique a été principalement tirée par la consommation finale, en hausse de 6,4%. Cette évolution de la consommation totale a été induite par sa composante privée, en augmentation de 7,8%, grâce au regain de confiance du secteur privé national, en particulier, des agriculteurs qui ont été entièrement remboursés en ce qui concerne les arriérés dus par la SOTOCO. Par contre, l'investissement est en repli de 16,8%, tant dans sa composante privée que publique. Cette baisse est expliquée par les incertitudes ayant pesé sur le climat des affaires, du fait des élections législatives d'octobre 2007, et, par la crise de l'énergie électrique.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services ont augmenté moins vite qu'en 2006, soit de 3,6% contre 20,6% un an auparavant. De même, les exportations ont progressé de 1,1% contre 19,4% en 2006.

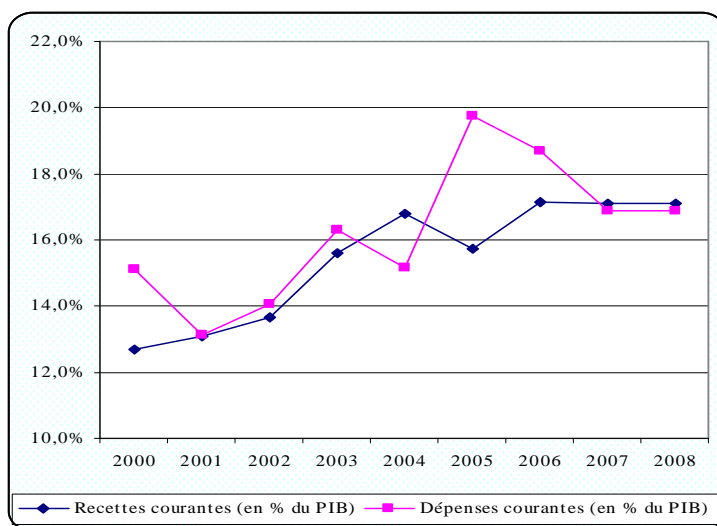
Au niveau des prix, l'année 2007 a été caractérisée par une hausse du niveau général des prix. Toutefois, cette hausse est demeurée en dessous de la norme communautaire de 5,0%. En effet, le taux d'inflation de fin de période est ressorti à 3,4% à fin décembre 2007 contre 1,5% à la même période de l'année 2006. Cette accélération de l'inflation est imputable à la hausse des prix des produits alimentaires et boissons alcoolisées amortie en partie par le repli des prix des articles d'habillement, de chaussures et de communication.

1.2 Finances publiques

Dans le domaine des finances publiques, les recettes budgétaires totales se sont inscrites en légère hausse de 2,1%. Cette faible progression rapportée à une hausse plus que proportionnelle du PIB nominal a eu pour conséquence d'entraîner une baisse du ratio y relatif qui passe ainsi de 17,2% du PIB en 2006 à 16,8% en 2007. La progression des recettes budgétaires est principalement imputable à l'évolution qui a caractérisé le niveau de recouvrement des recettes fiscales en hausse de 3,4%. Cette réalisation en matière de recouvrement fiscal provient des effets induits de la mise en oeuvre effective des réformes structurelles dans les régies financières, notamment, l'informatisation de l'administration des douanes avec l'application du logiciel SYDONIA ++, et les changements de gouvernance opérés au niveau de leurs directions générales.

S'agissant des dépenses totales et prêts nets, ils ont subi une hausse de 4,1% en s'établissant à 21,4% du PIB nominal, le même ratio enregistré en 2006. Cette relative maîtrise s'explique par la faible variation de sa composante courante (+2,7%) en dépit d'une augmentation plus importante qui a caractérisé les dépenses en capital. Celles-ci enregistrent une hausse de 9,7% sous l'effet de sa composante financée sur ressources intérieures. Les dépenses en capital sur ressources extérieures connaissent une contraction relativement importante de 21,3%.

Graphique 3.30 : Evolution des recettes et dépenses courante



Source : BCEAO, AMAO

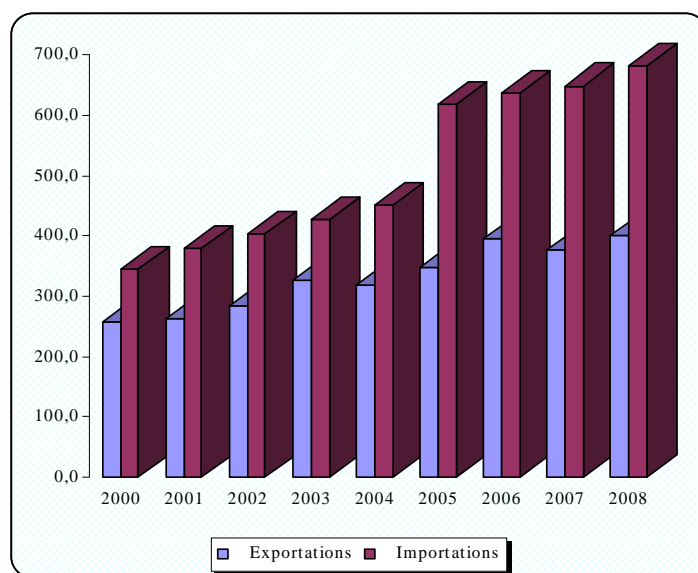
Le déroulement des opérations financières de l'Etat s'est achevé sur une amélioration d'ensemble des principaux soldes budgétaires. Le déficit budgétaire global s'est contracté en passant d'un ratio de 2,8% du PIB en 2006 à 2,5% en 2007. Ce même solde hors dons cependant enregistre une dégradation en passant de -4,2% du PIB nominal en 2006 à 4,6% du même PIB en 2007.

Au chapitre de la dette publique, l'encours total rapporté au PIB nominal s'est établi à 92,1% en 2007 contre 94,3% en 2006. Ce ratio devrait s'améliorer davantage dans les années à venir en relation avec la reprise attendue de la coopération avec l'Union Européenne et l'accélération de l'atteinte du point de décision en 2008. Le Togo pourrait donc bénéficier de l'initiative PPTE qui lui apporterait d'importantes ressources concessionnelles.

1.3 Secteur extérieur

Le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire à fin décembre 2007 de 20,0 milliards de francs CFA 70,0 milliards enregistré en 2006. Cette évolution est la conjonction des effets d'une dégradation du solde déficitaire des opérations courantes et du repli de l'excédent du compte du capital et des opérations financières.

Graphique 3.31 : Evolution des exportations et importations



Source : BCEAO, AMAO

En effet, le déficit courant a enregistré une détérioration de 4,2% sous l'impulsion essentielle de la dégradation du solde commerciale en liaison avec la déprime observée au niveau des activités d'exportations. Celles-ci ont enregistré une baisse de 4,7% contre une hausse de 1,8% des importations. En revanche, les balances des services, des revenus et des transferts sans contrepartie ont été bien orientées.

S'agissant du compte de capital et d'opérations financières, le solde excédentaire s'est replié de 35,0 milliards par rapport à 2006, en ressortant à 205,5 milliards du fait de la baisse des investissements de portefeuille et des autres investissements privés, à la suite de l'émission d'emprunts obligataires du Trésor public qui avaient atteint 30 milliards en 2006.

1.4 Secteur monétaire

Au cours de l'année 2007, la politique monétaire commune de l'UEMOA a été menée dans un contexte marqué par une relative stabilité des prix. Pour ce faire, la Banque Centrale a maintenu inchangés ses taux directeurs en 2007. Ainsi, le taux de pension est resté à 4,25% et le taux de d'escompte à 4,75%. De même, les coefficients de réserves auxquels sont assujettis les banques et établissements financiers ont été maintenus inchangés. Au Togo, ce coefficient est maintenu à 3,0%. Cette situation s'est traduite par des variations diverses au niveau des principaux agrégats monétaires.

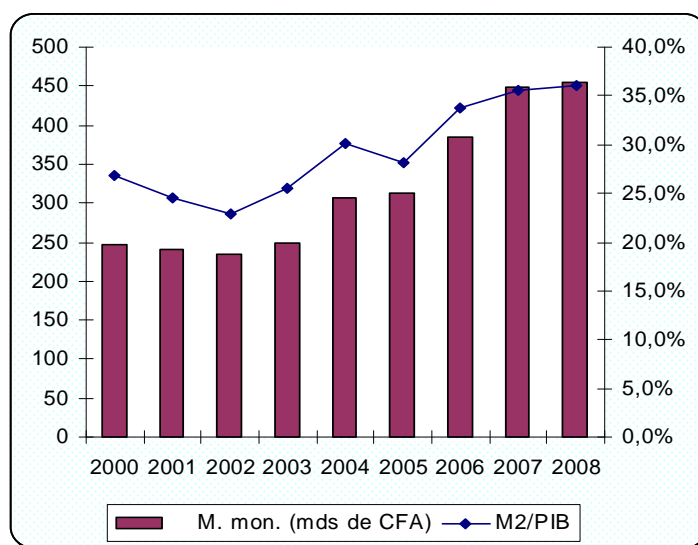
Ainsi, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est établie à 199,0 milliards, en repli de 2,5% par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente, du fait principalement de la baisse des avoirs extérieurs nets des banques, dont l'impact a été atténué par le renforcement de ceux de la Banque Centrale.

L'encours du crédit intérieur s'est élevé à 263,2 milliards, soit une hausse de 32,2% par rapport à la situation de fin décembre 2006. Cette évolution est la conséquence d'une détérioration de la position

nette débitrice du Gouvernement de 5,5 milliards largement absorbée par un important essor du volume des crédits à l'économie. La détérioration de la position nette débitrice du Gouvernement résulte d'une augmentation des engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire, dont l'impact a été amoindri par une légère hausse des créances de l'Etat. Quant à l'accroissement des crédits à l'économie, ils se sont accrus de 29,9%, en ressortant à 255,1 milliards à fin décembre 2007. Les concours accordés à des sociétés opérant dans le secteur de la distribution de produits pétroliers, expliquent en partie cette évolution.

En conséquence des évolutions de ses contreparties, la masse monétaire s'est accrue de 16,8%, pour s'établir à 449,5 milliards à fin décembre 2007. Cette hausse de la liquidité intérieure a été portée par les dépôts en banque qui ont augmenté de 4,3% et surtout par la circulation fiduciaire en nette progression de 21,9% au cours de la période sous revue.

Graphique 3.32 : Evolution de la masse monétaire



Source : BCEAO, AMAO

En 2007, l'appréciation de l'euro face au dollar a entraîné celle du CFA vis-à-vis du dollar. L'effet négatif de cette appréciation sur la compétitivité externe de l'économie togolaise a été cependant atténué par une amélioration des termes de l'échange provoquée par une forte hausse des cours mondiaux du phosphate.

2 Performance au titre de la convergence macroéconomique

Au plan de la convergence, la situation d'ensemble du Togo n'a pas connu d'évolution significative. A fin décembre 2007, cinq (05) objectifs ont été réalisés soit le même nombre enregistré en 2006.

Tableau 3.8: SITUATION DE LA CONVERGENCE DU TOGO

	Norme	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*
Critères de premier rang:										
i) Déficit Budgétaire/PIB	≤ 4%	5,0	2,3	1,0	1,8	0,9	4,0	4,2	4,6	5,3
ii) Taux d'inflation	≤ 5%	1,9	3,9	3,1	-0,9	0,4	5,5	1,5	3,4	2,2
iii) Financement BC	≤ 10% RF n-1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
iv) Reserves UEMOA	≥ 6 mois Imports	6,9	7,7	8,8	8,1	7,7	6,0	6,0	7,0	7,4
Reserves pays (indicatif)		5,8	6,7	7,6	6,0	3,9	1,8	3,1	3,1	2,9
Critères de second rang										
i) Recettes fiscales/PIB	≥ 20%	11,0	10,5	11,5	13,9	13,6	14,6	15,7	15,6	16,1
ii) Masse Salariale/Recettes fiscales	≤ 35% RF	53,9	51,0	44,7	34,7	36,6	30,4	33,1	34,5	34,9
iii) Investissements interes/Recettes	≥ 20% RF	3,1	2,5	2,6	1,7	2,3	8,4	3,6	10,6	11,5
iv) Taux d'intérêt réel	> 0	1,6	-0,4	2,0	4,4	3,1	-2,0	2,0	0,1	1,3
v) Stabilité du Taux de change réel	± 5%	-13,0	-2,3	5,7	25,1	11,4	2,4	-1,3	-0,5	0,5
Nombre de critères respectés		4	5	5	6	5	5	6	6	6

Source

: AMAO, BCEAO.

(*) : Prévisions annuelles

Si la stagnation du niveau général des performances à fin 2007 constitue en elle seule un motif d'inquiétude, la dégradation quasi généralisée du profil des critères en est un autre. Cette situation est essentiellement imputable à la faible progression enregistrée au niveau de la mobilisation des ressources budgétaires. Aussi, la hausse du déficit budgétaire s'est-elle traduite par un arbitrage défavorable à la structure des dépenses. Tous les ratios relatifs à la structure des dépenses accusent une dégradation du profil.

3 Perspectives 2008

Les perspectives 2008 s'annoncent relativement prometteuses pour l'activité économique au Togo. En effet, le rythme de la croissance économique devrait s'accélérer avec la reprise de l'assistance financière des donateurs et le rétablissement d'un climat de confiance au niveau des affaires. La croissance du PIB réel devrait atteindre 3,0%, conformément au scénario de réforme examiné à l'occasion des consultations conduites au titre de l'article IV en novembre 2007. La reprise devrait initialement s'appuyer sur les dépenses d'investissement publiques financées par les bailleurs de fonds, une plus grande confiance du milieu des affaires, la croissance du commerce régional et l'accroissement de la production de coton et de phosphate. À moyen terme, la croissance devrait être soutenue par l'augmentation de l'investissement direct étranger (IDE), une intermédiation financière plus performante et la modernisation des infrastructures publiques notamment de l'électricité qui permettront de lever les obstacles qui avaient antérieurement entravé la croissance du secteur privé.

L'inflation devrait être maîtrisée, avec l'ancrage dans l'union monétaire et le soutien des politiques budgétaires prudentes de l'UEMOA. Néanmoins, il pourrait augmenter en cas de conditions météorologiques défavorables ou de hausse continue des prix mondiaux des produits alimentaires et de l'énergie.

En 2008, la reprise des investissements dans les infrastructures routières, fortement dégradées, entraînerait une dégradation des principaux soldes budgétaires. Le déficit budgétaire global hors dons rapporté au PIB nominal ressortirait à 5,3%.

Le Togo est éligible à l'initiative PPTE. La reprise de la coopération avec l'Union européenne et la mise en oeuvre d'un programme FRPC appuyé par les ressources des Institutions de Bretton Woods, pourraient lui permettre de bénéficier en 2008 d'importantes ressources concessionnelles. Celles-ci

viendraient compléter l'effort financier domestique et amélioreraient la situation des finances publiques, suite à un traitement de fond de la dette extérieure.

4 Conclusions et recommandations

Les bonnes perspectives qui s'annoncent avec l'évolution enregistrée au niveau de la résolution du contentieux social qui a provoqué l'arrêt de la coopération avec les partenaires techniques et financiers depuis 1993, devraient être l'occasion pour les autorités de faire face aux nombreux défis notamment institutionnels et économiques du pays. Les objectifs de croissance assez modestes et comptant parmi les plus faibles de la région devraient être réalisés. Ceux-ci pourraient être révisés à la hausse si le train de mesures efficaces inscrivaient comme priorité les préoccupations liées :

- à la mauvaise gouvernance et aux faibles capacités administratives découlant d'une longue période de conflits sociopolitiques intenses, de mauvaise gestion des ressources publiques et d'absence d'assistance extérieure;
- à une dette publique excessive, avec une dette extérieure supérieure au seuil fixé pour l'initiative PPTE, des arriérés extérieurs et des arriérés intérieurs très importants;
- à des banques fragiles, affichant le ratio agrégé de prêts improductifs le plus élevé de la zone UEMOA (reflet des prêts dirigés du passé), plusieurs étant sous-capitalisées; pénuries d'ampleur régionale ont poussé les pays voisins à interrompre leurs exportations d'électricité au Togo, ce qui a entraîné de fréquentes pannes de courant;
- à des entreprises publiques (coton et phosphates) fonctionnant à perte : des décennies de mauvaise gestion ont conduit à d'importants déficits quasi-budgétaires, à un endettement grandissant et à l'effondrement quasi total de ces importants secteurs d'exportation;
- à un climat des affaires défavorable par rapport aux normes régionales, découlant de plusieurs décennies de sous- investissement dans les infrastructures du transport et de l'énergie;
- à la détérioration des conditions sociales découlant de la mauvaise gestion des ressources publiques et de la suspension de l'aide consacrée par les donateurs aux secteurs de la santé, de l'éducation, et des infrastructures.